

LICENCE 3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE - ARCHÉOLOGIE

· LICENCE 3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE - ARCHÉOLOGIE

Après une L2 commune aux historiens d'art et archéologues, l'année de L3 est une année de spécialisation dans l'une des deux disciplines.

Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

Programme international MINERVE

Ce programme donne une dimension internationale dès la L1. Ce sont des cours assurés en allemand, espagnol ou italien, en collaboration avec des professeur.es invité.es des universités étrangères. Condition requise : niveau B2. [En savoir plus](#)

Présentation

Après une L2 commune aux historiens d'art et archéologues, l'année de L3 est une année de spécialisation dans l'une des deux disciplines. Pour affiner leur choix, les étudiants ont eu en L2 des cours traitant des théories et méthodes de l'une et l'autre discipline.

— Connaître les arts et les civilisations de l'humanité à partir des grandes aires chrono-culturelles dans des domaines variés : peinture- sculpture – iconographie – architecture : monuments et habitat – objets de la vie quotidienne – photographie – nouveaux média.

— Connaître les grandes étapes de la constitution des deux disciplines (histoire de l'art et archéologie) et compréhension des méthodes qu'elles utilisent.

— Maîtriser une réflexion critique sur les œuvres (objets, images collections, monuments, sites) et les faits archéologiques (monuments, objets, habitats,

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Public ciblé

Les études d'histoire de l'art, comme les études d'archéologie sont des études où les qualités de l'écrit et de l'oral sont fondamentales.

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Lilian POSTEL](#)

Contact secrétariat

[Maud ROY](#)

Tél. : 04 78 77 43 56

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 170 euros + Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

sites).

— Rattacher les productions artistiques et les objets archéologiques à des contextes sociaux, culturels et techniques, et mobiliser à cette fin les disciplines voisines (histoire, anthropologie, lettres, philosophie, sociologie).

Langue transversale

Niveau débutant pour toutes les langues (allemand, arabe, catalan, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, suédois) sauf anglais niveau perfectionnement.

Candidature

Modalités de candidature

Pour les étudiants non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Mobiliser une culture générale artistique ainsi que les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter une production artistique et un objet archéologique.
- Discerner les éléments essentiels d'une culture matérielle dans un cadre chrono-culturel.
- Mobiliser les concepts scientifiques nécessaires à l'approche du site archéologique ou de l'œuvre d'art, quel qu'en soit le support.
- Inventorier et replacer dans le contexte d'une fouille les documents archéologiques.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données textuelles ou iconographiques, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des objets.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
- Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la gestion, de la conservation et du commerce des productions artistiques et des objets archéologiques.